



Equipement obligatoire pour tous les SSV's: (liste séparée pour les motos)

- Harnais (4 points minimum)
- Casques (Norme ECE) pour pilote et co-pilote
- Hans obligatoire
- Combinaisons de course imifuge
- Filet de fenêtre des portes avant pour pilote et co-pilote
- GPS en catégorie « Baja »
- Tablette en catégorie en catégorie « Cross-Country »
- Terra trip ou équivalent en catégorie « Cross-Country »
- Téléphone portable
- 2 plaques à sable
- 1 pelle
- 2 sangles (6 tonnes/9m) avec manilles
- 2 x crochets de remorquage (1 avant et 1 arrière marque en rouge)
- 6 litres d'eau potable
- Réservoir carburant avec 120 kms d'autonomie
- 1 roue de secours
- Triangle de détresse
- Gilet fluo x 2
- Kit premier soins avec 2 x couverture de survie
- Bâche
- Extincteur (2 kg minimum) accessible facilement par pilote et co-pilote
- Deux feux (rouge, orange ou jaune) supplémentaires anti-poussière à l'arrière du véhicule

Toutes les pièces dans le véhicule doivent avoir été fermement fixées pour qu'elles ne représentent aucun danger pour les passagers ou les spectateurs.

Tout concurrent ne pouvant présenter au départ d'une étape l'ensemble de ses équipements se verra refuser le départ jusqu'à sa conformité.

Equipement recommandé

Téléphone satellite, coupe circuit externe et intérieur clairement signalés, éclairage suffisant, lampe de lecture, lampe de poche, miroir de poche, troisième feu stop (un à gauche et un à droite encore mieux), , câble de démarrage

Equipement interdit

Dans la cabine du véhicule, il est interdit de transporter des bidons de carburant.